



REGLEMENT DU TOURNOI

2 groupes

.....

1. Généralités.

- 1.1 Ce challenge se dispute sous forme d'un tournoi réservé à des équipes de Volley-ball GH, sur invitation.
- 1.2 La GH Yvonand assure l'organisation de ce tournoi. Elle invite d'office le vainqueur du tournoi précédent. En cas d'empêchement, ce dernier peut se faire excuser et retourner le challenge en sa possession.
- 1.3 Une finance est perçue le jour du tournoi.
- 1.4 Le tournoi se déroule dans les salles de gymnastique du collège de Brit à Yvonand.
- 1.5 Les pantoufles à semelles noires sont interdites.
- 1.6 Chaque joueur doit être assuré contre les accidents. L'organisation du tournoi décline toute responsabilité en cas d'accident.

2. Matches de poule.

- 2.1 Les équipes participantes sont divisées en deux groupes. Chaque équipe rencontre toutes les équipes de son groupe.
- 2.2 Les matches se jouent en 2 sets, chaque set valant 1 point.
- 2.3 Le gain du set est assuré au premier arrivé à 25.
- 2.4 Les changements de joueurs sont autorisés en tout temps sur arrêt de jeu.
- 2.5 Un seul temps mort par set et par équipe peut être demandé.

3. Classement intermédiaire.

- 3.1 Le classement est établi par addition des points pour chacun des groupes.
- 3.2 En cas d'égalité au classement, les équipes sont départagées de la manière suivante:
 - a) le résultat du match de la confrontation directe
 - b) la différence entre les points marqués et reçus lors de la confrontation directe
 - c) la différence entre les points marqués et reçus lors des matches de poule

4. Matches de qualification.

- 4.1 Le premier de chaque groupe joue contre le deuxième de l'autre groupe.
- 4.2 Le troisième de chaque groupe joue contre le quatrième de l'autre groupe.
- 4.3 Les points 2.2 à 2.5 sont applicables.
- 4.4 En cas d'égalité, les équipes sont départagées de la manière suivante:
 - a) la différence entre les points marqués et reçus lors de la confrontation directe
 - b) la différence entre les points marqués et reçus lors de tous les matches du jour

5. Matches de classement.

- 5.1 Le match pour les 7^{ème} et 8^{ème} place oppose les perdants du point 4.2
- 5.2 Le match pour les 5^{ème} et 6^{ème} place oppose les gagnants du point 4.2
- 5.3 Le match pour les 3^{ème} et 4^{ème} place oppose les perdants du point 4.1
- 5.4 Les points 2.2 à 2.5 sont applicables.
- 5.5 En cas d'égalité, le point 4.4 est applicable.

6. Finale.

- 6.1 Le match pour le 1^{ère} et 2^{ème} place oppose les gagnants du point 4.1
- 6.2 Le match se joue en 2 sets gagnants. (Tie-break à 15)
- 6.3 Le gain du set est assuré au premier arrivé à 25 avec 2 points d'écart.
- 6.4 Les points 2.4 et 2.5 sont applicables.

7. Arbitrage.

- 7.1 Chaque équipe met à disposition un arbitre ainsi qu'un marqueur.
- 7.2 Les règles officielles de la FSVB, adaptées aux possibilités des GH sont applicables. Les cas litigieux et non prévus par ce règlement seront tranchés immédiatement par le comité et l'arbitre concerné.